

La question de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine

14h45-15h15

Haute Dronne : quand la continuité écologique renseigne l'histoire des moulins

Frédéric DUPUY, responsable du pôle environnement
PNR Périgord Limousin

15h15-15h45

Fédérer les initiatives individuelles pour donner lisibilité et force aux actions patrimoniales

Alix BASTIAN, directrice du Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises

PAUSE de 10 minutes

15h55-16h25

Sophie DRANSART, chargée de mission patrimoine culture et *François HARDY*, chargé de mission nature et environnement, PNR Haute-Vallée de Chevreuse

16h25-16h55

Les chantiers navals Tramasset, la valorisation des patrimoines fluviaux girondins par la remise en activité. *Paul DUPOUY*, coordinateur de l'espace vie sociale Chantier de Tramasset

Questions - échanges

17h30

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

AU FIL DE L'EAU : LE PATRIMOINE DES RIVIÈRES EN NOUVELLE-AQUITAINE

jeudi 18

9h30-11h30

Animateur : service du patrimoine et de l'Inventaire

III^e PARTIE - L'EAU, UN ENJEU PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL

9h30-10h00

Le Gué Giraud, *Philippe BARRY*, Président du SABV (syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne)

10h00-10h30

Le moulin de Porchères, du site industriel au site touristique. *David REDON*, Président de l'association moulin de Porchères et vice-pdt de l'agglomération de Libourne en charge du patrimoine

Questions - échanges

11h30- 12h15

BILAN - CONCLUSION

Virginie SERNA, Ministère de la culture, Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Conservateur en chef, Chargée de mission Territoires de l'Eau-Littoral

Guillaume DELPIROUX, directeur de la Culture et du Patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine

12h15-13h45 Déjeuner libre

14h00- 17h00

VISITES DE SITES ET DU MUSÉE DU PAPIER

Point de RDV : CNAM

Groupes 1 et 2 : Départ du Musée du papier

Groupes 3 et 4 : Visite de site par *Laetitia COPIN-MERLET*, animatrice de l'architecture et du patrimoine par intérim, responsable du service PAH, et

Marie FAURE-LECOCQ, médiatrice de l'architecture et du patrimoine, chargée d'études scientifiques, Pays d'Art et d'Histoire du Grand Angoulême

Rive gauche de la Charente

Ancienne abbaye Saint-Cybard puis usine d'emballage et conditionnement Lacroix

Sur l'île

Ecluse et barrage ;

Fonderie ;

Vue sur le port ;

Ouvrages régulateurs du bras de la Charente.

Rive droite de la Charente

Les chais ;

Ancien logis patronal, pont sur la Charente.

15h30

Inversion des groupes



JOURNÉES D'ÉTUDE

OUVRAGES ET USAGES DU PATRIMOINE DE L'EAU DES RIVIÈRES

Les 17 & 18 Octobre 2018

AMPHITHÉÂTRE DU CNAM ENJMIN - ANGOULÊME

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION



Que ce soit à l'échelle locale ou à celle des bassins hydrographiques, il est aujourd'hui essentiel de construire une vision partagée de la gestion et de la préservation de la rivière, dans ses dimensions patrimoniales et écologiques.

La loi sur l'eau de 1992 consacre « l'eau en tant que patrimoine commun de la nation », et met en place des outils de la gestion des eaux par bassin (SDAGE et SAGE). Consciente de la valeur de ce patrimoine, la Région Nouvelle-Aquitaine a engagé en mars 2017, dans le cadre d'une démarche transversale, une réflexion autour de la politique de l'eau qui a pour objectif d'établir un état des lieux partagé. Une concertation a d'ores et déjà été menée sur le territoire auprès des acteurs concernés par la gestion de l'eau afin de définir la stratégie à mettre en œuvre à moyen et long terme (voir le rapport sur « les enjeux de l'eau en Nouvelle-Aquitaine », publié le 24 avril 2017). Ces travaux portent essentiellement sur la qualité de la ressource, sa préservation et sur la biodiversité associée aux milieux humides.

Si l'état des lieux est aujourd'hui posé d'un point de vue environnemental et économique, la dimension culturelle de l'eau apparaît sous exploitée. L'eau est certes un patrimoine, mais les patrimoines liés à l'eau sont aussi une composante à prendre en considération dans une démarche intégrée. C'est pourquoi ces journées d'études autour de la question « des patrimoines de l'eau : ses ouvrages et ses usages », sont conçues comme un moment de rencontre et d'échanges sur la question des cours d'eau comme interfaces particulièrement sensibles entre les patrimoines naturel et culturel et sur la nécessaire prise en compte du patrimoine culturel dans les réflexions et les projets en cours autour de l'eau.

L'objectif de ces journées est donc de faire se rencontrer des professionnels et d'inviter un public sensible aux enjeux environnementaux et patrimoniaux autour des questions de la définition, des réglementations et des enjeux partagés. Il s'agira d'analyser comment une rivière concerne et mobilise de nombreux acteurs qui ont parfois (ou non) des objectifs communs de préservation et de valorisation des ouvrages (usines, moulins ...) et des usages (maintien de la biodiversité...).

Ces journées d'études, qui ont obtenu le label « Année européenne du patrimoine culturel 2018 » du ministère de la Culture, se tiendront les 17 et 18 octobre 2018, dans la salle des conférences du CNAM-ENJMIN à Angoulême.

Renseignements- Inscription

SERVICE DU PATRIMOINE ET DE L'INVENTAIRE
 florence.ghioldi@nouvelle-aquitaine.fr
 T. 05 57 57 74 12
 Organisation logistique-
 Chargée de mission Valorisation du Patrimoine et Communication
 (site de Bordeaux)

Avec



mercredi 17

9h00-9h30

Accueil-café

9h30-9h45

OUVERTURE

Le directeur du CNAM

Nicolas THIERRY, Vice-Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine en charge de l'environnement et de la biodiversité

Eric CRON et **Florence COLLETTE**,

Chefs de Service Patrimoine et Inventaire

9h45-10h15

INTRODUCTION

La notion de patrimonialisation des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques

Comment croiser les différentes dimensions temporelles d'un objet : aussi bien ses caractéristiques liées au passé (qui justifient sa conservation) que celles liées au futur (qui justifient l'anticipation et la projection vers l'avenir)?

Régis BARRAUD, maître de conférences

Géographe Laboratoire RURALITES - EA 2252, Université de Poitiers

10h15-12h15

Animateur : Service du Patrimoine et Inventaire

I^{RE} PARTIE - DÉFINITION, RÉGLEMENTATION ET COMPÉTENCES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS

10h15-10h40

Le patrimoine de l'eau sous le regard de l'Inventaire : de l'ouvrage au paysage

Véronique DUJARDIN et **Alain BESCHI**,

chercheurs des services Patrimoine et Inventaire Région Nouvelle-Aquitaine

10h40-11h20

La réglementation au regard de la protection et de la sauvegarde du patrimoine

Fabien LOUBIGNAC, archéologue, Service régional de l'archéologie de Nouvelle Aquitaine

Sébastien GOUPIL, chef de la Division Politique, Planification de l'Eau et des Ressources Minérales et **Gilles ADAM**, DREAL (direction régionale de l'environnement et du logement) Nouvelle-Aquitaine

11h20-11h40

Présentation de la Stratégie Régionale de l'Eau en Nouvelle-Aquitaine

Yohann FUENTE, Chargé de mission environnement Région Nouvelle-Aquitaine (présentation de la politique régionale de l'eau-rapport 2017)

Questions - échanges

12h15-14h00 Déjeuner buffet

14h00-17h00

II^E PARTIE - RELATIONS ENTRE TERRITOIRE ET VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'EAU

14h00-14h15

INTRODUCTION

Nathalie LANZI, Vice-présidente du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine en charge de la jeunesse, de la culture, du sport et du patrimoine

14h15-14h45

Les données de l'inventaire servent-elles les territoires en termes de protection, de conservation et de valorisation du patrimoine lié à l'eau ? Retour d'expérience à partir de deux opérations menées en Mayenne.

Nicolas FOISNEAU, chercheur à l'Inventaire, Direction du Patrimoine, Conseil départemental de la Mayenne.